



Guide d'accompagnement

Suzy & Franck

Note d'intention

Bruxelles, le 3 septembre 2016

Bonjour,

Je voulais vous écrire. (Vous écrire à mon tour). Vous écrire pour vous dire comment ce spectacle est né.

Au départ : une rencontre : fin 2010 avec Nicolas Bonneau.

Je découvre son approche singulière du conte comme art du documentaire, mêlant récit, narration, théâtre. Cela donne du concret à mon envie de parler de question de société. Un virage commence à se prendre dans ma pratique artistique.

Dans le même temps, une info entendue à la radio, une de celles qui nous remet face à l'absurdité du monde et des Hommes. Et puis, je découvre cette troublante et extraordinaire histoire d'amour de Suzy et Franck.

Enfin, en 2010 déjà, cette sensation d'une montée en puissance de la radicalisation de la pensée, d'une extrême droitisation de nos sociétés occidentales. (Et 2015 en fût fort de tragique exemple). Ce qui ancrera ma volonté de faire ce spectacle et de l'adresser aux ados.

Tous les ingrédients s'étaient réunis pour que démarre le projet. Je commence les collectages, les interview (de Suzy bien sûr mais aussi d'Arnaud Gaillard, de Curtis McCarthy, et d'autres qui ne figureront pas dans le texte au final ...), les visites de lieu et autres recherches documentaires.

Je plonge dans l'histoire d'amour de Suzy et Franck : leur coup de foudre à la première lettre qu'ils s'échangent en 1996, les visites au parloir, les mandats d'exécution annulés, je plonge dans l'univers carcéral ici et aux USA, je plonge dans mes propres questionnements humains.

J'écris, réécris avec souvent la difficile nécessité de choisir entre les récits car on ne peut pas tout raconter.

J'écris et réécris avec pour partenaire Nicolas Bonneau et Olivier Lenel qui fera naître le spectacle en assurant la mise en scène et la direction d'acteur.

J'écris et réécris des textes plus fictionnels et poétiques aussi.

J'ai écrit et réécrit. Et pour finir vous ai écrit.

Cordialement.

Didier.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Didier', written on a light-colored background.

Introduction

Ce guide d'accompagnement n'a pas pour ambition de servir de livre de « recettes pédagogiques », qui servirait à exploiter un spectacle comme « Suzy & Franck », fût-il particulièrement propice à une telle exploitation.

Plutôt que d'adopter une perspective didactique, cette boîte à outils souhaite davantage privilégier une approche réflexive, où l'essentiel sera de favoriser chez les élèves le questionnement et l'échange. Autrement dit de susciter une dynamique de groupe où le processus de résolution des questions (ou des problèmes) primera sur la réponse obtenue.

Structurée autour de certaines thématiques, qui se situent aux fondations du texte et de la pièce, il s'agit donc de proposer quelques pistes de réflexion choisies pour stimuler le questionnement et l'esprit critique, des adolescents comme des adultes. Le questionnement pourra d'ailleurs passer à certains moments par une réflexion sur les dimensions de mise en scène d'une telle œuvre.

Cela permettra de découvrir qu'un spectacle n'est pas qu'un texte ni une accumulation de mots et de phrases, mais qu'il possède une vie bien à lui. La mise en scène joue le jeu de traductrice et d'amplificatrice des mots et des pensées qui animent son écriture. Elle s'appuie pour cela sur tous les langages de la scène.

Ce guide d'accompagnement se base donc sur le principe qu'un accompagnement sera toujours plus intéressant dans les chemins instables qu'il permettra d'emprunter. Il repose sur une volonté constante de tisser un fil rouge où la curiosité et la découverte pourront imprégner les perceptions et les représentations de chacun. En invitant la pensée à vagabonder dans sa quête de sens.

Un guide philo, pour quoi faire ?

Ce guide d'accompagnement doit vous permettre de rebondir sur « Suzy & Frank », en empruntant les chemins de la philosophie. Ceux-ci ont la particularité d'éveiller à une réflexion qui souhaite dépasser la simple opinion, souvent limitée à un « j'aime/j'aime pas » ou « j'ai rien compris », ou encore « La beauté de toute façon c'est quelque chose de subjectif » voire sa variante « de tout manière, les goûts et les couleurs, ça ne se discute pas ! ». Bien au contraire, la philosophie est une opportunité donnée à chacun de prendre conscience qu'il est possible de réfléchir – et à plusieurs ! – autour du thème du théâtre, de l'art et des émotions. Et que lorsqu'on s'y met, on ne fait qu'étoffer à la fois ses aptitudes esthétiques, critiques et relationnelles.

Petite précision donc, à l'attention des personnes désireuses d'exploiter les diverses pistes de ce guide pour animer des ateliers. Animer un dialogue est - a priori - à la portée de chacun, à condition qu'il/elle soit attentif à certaines petites choses. La liste suivante - non exhaustive - vise à vous permettre d'amorcer ce dialogue pour qu'il puisse être profitable à tous, et que l'on puisse y retrouver ensemble les vertus d'un dialogue philosophique :

1. Un dialogue philosophique **n'est pas** une discussion de comptoir. Il ne suffit pas d'empiler ou de juxtaposer des opinions pour prétendre faire de la philosophie. Le minimum est à la fois de dire ce qu'on pense, mais surtout, de penser ce qu'on dit

2. La meilleure manière de faire réfléchir chacun est - entre autre - de veiller à ce que les participants **définissent** les mots dont ils parlent, donnent des **exemples** et des **contre-exemples**, réfléchissent aux **conséquences/implications** de ce qu'ils disent, **reformulent** leur propos ou ceux d'autrui pour s'assurer qu'ils soient bien compris ou encore, identifient des **critères** permettant de classer leurs idées et de les distinguer entre elles.
3. Un tel exercice philosophique aboutit souvent à découvrir qu'il est impossible (et heureusement !) d'arriver à des réponses toutes faites ou identiques pour chacun. Il s'agit davantage de concevoir ces réponses comme un **horizon** vers lequel tendre plutôt que comme un résultat à obtenir.
4. Enfin, qu'il s'agisse du théâtre, de l'art, de la beauté ou de tout autre sujet à caractère philosophique, il est primordial de profiter de cet exercice pour apprendre à **se méfier** des évidences, des réponses toutes faites et des discours préfabriqués ; pour apprendre à décrypter les préjugés, les stéréotypes et les erreurs de raisonnement. Tout ceci est en effet un matériau prodigieusement fertile pour une réflexion philosophique.
5. Le but n'est pas de **convaincre** autrui, mais de le **comprendre**, de même que de comprendre en quoi les thématiques abordées et les questions qui en découlent nous concernent tous.

Peut-on éviter de projeter nos perceptions d'adultes sur celles des ados ?

« Suzy & Frank » n'est pas qu'un spectacle sur la peine de mort ou sur une relation amoureuse. Ni sur la justice, la barbarie, ou sur notre conception de l'humanité. Il ne s'agit pas non plus d'un spectacle dont le but est de dire aux ados : « Des personnes comme Suzy et Frank sont des gens anormaux et méritent (ou pas) ce qui leur arrive ». Car si l'on dit de « Suzy & Frank » qu'il véhicule ce type de messages cela sera terriblement réducteur. Et surtout, cela consacrerait la toute-puissance de la perception de l'adulte sur celle de l'adolescent.

Bien au contraire, **se mettre à hauteur d'ado, c'est reconnaître qu'il est un spectateur à part entière**. Non pas un spectateur mineur, ou un spectateur en puissance, ni même une espèce de spectateur pas encore tout à fait formé. C'est un vrai spectateur, avec sa propre sensibilité, ses propres repères et ses propres perceptions. Même s'il peut comme tout un chacun (y compris les adultes) devenir de plus en plus - et de mieux en mieux ! - spectateur, il l'est déjà. Et lorsqu'on accepte cette idée, il est possible, sinon nécessaire, d'accepter que ce que nous (adultes) voyons dans le spectacle est différent de ce que voient les ados. Et que donc, là où nous pourrions voir de la bizarrerie, de la transgression ou de la perversion (avec les connotations que cela peut avoir pour des adultes), sans doute les ados y verront-ils également autre chose. Et quand bien même ils et elles percevaient ces mêmes thèmes, acceptons humblement qu'ils n'y mettent pas forcément la même charge affective ou émotionnelle que leurs aînés. Ça n'en sera que plus confortable pour eux. Et pour nous.

« Suzy & Frank » nous tente d'offrir une belle opportunité de goûter à ce plaisir d'être spectateur. Ce guide philo ne s'en considère que comme un contrepoint, qui peut permettre à chacun d'interroger, de rebondir et de naviguer parmi quelques-unes des thématiques qui y sont nichées.

Mener un atelier philo c'est donc éviter à tout prix la question « Est-ce que vous avez compris le spectacle ? » pour privilégier plutôt « Qu'avez-vous retenu, compris et ressenti dans ce spectacle ? Et en quoi cela peut-il nous donner à réfléchir ? ».

Cette boîte à outils nous offre l'opportunité de nous mettre à hauteur d'ado, afin de leur donner l'occasion - certainement trop rare aujourd'hui - de penser par et pour nous-mêmes. Un spectacle n'a en effet pas qu'une seule clé de lecture mais bien plusieurs. Et chacun est libre de chercher la sienne.

L'humanité

Les années 2015 et 2016 ont sans conteste bousculé nos existences, au moins dans la manière dont le terrorisme et les attentats ont soudainement occupé - à tort ou à raison - les unes de l'actualité. De secousses en soubresauts, il semble en tout cas que nos définitions et nos représentations de ce qui tisse notre humanité commune, non seulement ne va plus de soi, mais est parfois même attaqué ou remis en question. Dans ce contexte, la peine de mort – notamment pour les terroristes – retrouve parfois une certaine attractivité aux yeux de certains.

Dès lors, pourquoi ne pas voir dans ces turbulences que traverse notre époque une opportunité de redéfinir cette notion d'humanité. Ce faisant, peut-être sera-t-il possible de retrouver des repères solides et rassurants qui nous ramènent du côté de l'espoir, de l'audace, de la bienveillance et de la compréhension. Plutôt que de céder aux sirènes, parfois aussi séduisantes que venimeuses, de la vengeance, des raccourcis, de l'exclusion et des jugements péremptaires.

Ce n'est donc pas le moindre des mérites de «Suzy & Frank» que de nous permettre de nous confronter à ces questions universelles sur cette composante qui nous habite tous et pour laquelle nous devons parfois lutter, afin qu'elle ne soit pas engloutie sous les vagues de la peur de l'autre, de l'ignorance ou d'une aveuglante bêtise.

Au gré de ces différentes questions, nous vous proposons dès lors d'interroger avec vos élèves certains des aspects et enjeux que soulève cette notion, tantôt appelée à la rescousse, tantôt dénigrée et galvaudée, mais en tout cas indispensable.



1. Comment définir l'humanité ?
2. Comment définir l'inhumanité ?
3. Est-il possible de déterminer une limite à partir de laquelle on ne ferait plus partie de l'humanité ?
4. Pourquoi sommes-nous parfois indifférents au sort de certains êtres humains ?
5. Certaines personnes seraient-elles « moins humaines » que d'autres ?
6. Pourquoi parle-t-on parfois de « crimes contre l'humanité » ?
7. Peut-on apprendre à faire preuve d'humanité ?
8. Peut-on « désapprendre » à faire preuve d'humanité ?
9. Y a-t-il un lien entre l'humanité et la compassion ?
10. Y a-t-il un lien entre l'humanité et les droits de l'homme ?

Le sentiment amoureux



S'il est bien un thème qui, à travers le temps, n'a de cesse d'interroger chacun de nous à de nombreux moments de nos existences, c'est celui de l'amour. Sans compter qu'il a nourri l'art plus souvent qu'à son tour durant son histoire. A fortiori, l'amour suscite des attentes souvent contradictoires. Entre désir de le maintenir dans le registre de l'intime et le désir de le

partager tant il nous comble de bonheur. Entre le besoin ambivalent de se voir proposer des repères dignes de confiance, à partir de l'adolescence, et le besoin pour chacun de se construire ses propres repères à travers son expérience. Enfin, entre les envies de vivre cette expérience amoureuse comme quelque chose de fort et d'unique, exempt de toute influence, et la nécessité d'évoluer dans un environnement physique, numérique, relationnel, social dans lequel jamais les injonctions n'ont été aussi puissantes qu'aujourd'hui.

Dans ce contexte, découvrir une histoire comme celle de Suzy et Frank ne peut que nous faire nous interroger sur ce que nous considérons comme « normal » dans une relation amoureuse. Les questions qui suivent n'ont ainsi pour fonction que de vous aider, vous et vos élèves, à esquisser quelques-uns des repères qui pourront – qui sait ? – permettre à chacun de mieux naviguer dans les flots, à la fois tumultueux et exaltants, de leurs expériences respectives.

1. Ca veut dire quoi « être amoureux » ?
2. Aimer et être amoureux, est-ce la même chose ?
3. Aime-t-on de la même manière un amoureux, un ami et un membre de la famille ?
4. Est-il possible d'être sûr qu'on est amoureux ? Si oui, comment ? Sinon, pourquoi ?
5. Peut-on s'aimer sans se toucher ?
6. Décide-t-on de qui on tombe amoureux ?
7. Peut-on tomber amoureux d'un criminel ?
8. Peut-on aimer une personne qui est sur le point d'être condamnée ?
9. Est-il possible d'avoir tort d'aimer quelqu'un ?
10. L'amour peut-il se cultiver ?

La justice et l'injustice

L'histoire de l'humanité et de la philosophie sont jalonnées de questions auxquelles l'être humain n'a cessé de chercher des réponses et du sens. Au premier rang de ces questions figure en bonne place celle des liens délicats, touffus et complexes entre justice et injustice.

Suzy et Frank, à leur tour, nous invitent à questionner une fois encore, à la lumière de leur histoire, ce qui nous permet de « classer » dans nos vies ce qui relève de l'une et de l'autre. Une « classification » qui, manifestement, évolue sans cesse au cours de nos existences, tant celles-ci font apparaître des événements et des situations qui rendent difficile, voire impossible, de disposer de critères infaillibles permettant de séparer le juste de l'injuste.

Grâce à ces questions, nous souhaitons vous amener, vous et vos élèves, à explorer quelques-uns des enjeux liés à cette thématique. De cette manière, il sera possible de développer des compétences précieuses pour évoluer dans le monde d'aujourd'hui, en cultivant le plaisir du doute et le goût de l'incertitude et de la complexité. Ou, comme le dit l'écrivain Ta-Nehisi Coates, de découvrir que poser une question ne signifie pas obtenir une réponse systématique. Mais que plus une question est posée, plus elle se précise et devient claire. Ouvrant la voie à un questionnement permanent comme exploration plutôt que comme recherche de la certitude.

Explorer les territoires de la justice et de l'injustice pour leur donner du sens et mieux les appréhender, n'est-ce pas là un objectif aujourd'hui aussi précieux que judicieux ?

1. Comment faire la différence entre justice et injustice ?
2. Qui décide de ce qui est juste ou injuste ?
3. Existe-t-il des petites et des grandes injustices ?
4. Une chose peut-elle parfois être injuste pour moi mais juste l'intérêt général ?
5. Une chose peut-elle parfois être juste pour moi mais injuste l'intérêt général ?
6. Une règle peut-elle parfois être injuste ?
7. La loi peut-elle parfois être injuste ?
8. Est-il possible de réagir à une injustice par une autre injustice ?
9. Existe-t-il des réactions plus justes que d'autres à des situations d'injustice ?
10. Peut-on éduquer à la justice ?

La peine de mort

Le sujet de la peine de mort, à l'instar de celui de l'avortement, fait sans doute partie de ceux pour lesquels il est singulièrement difficile de s'extirper d'une vision binaire, entre les « radicalement pour » et les « radicalement contre ». En effet, il arrive souvent qu'il soit difficile de pouvoir mener une discussion rationnelle et argumentée, tant ce sujet vient nous chercher dans ce qui nous habite et qui relève parfois de l'irrationnel, de l'instinct ou des pulsions animales et primitives.



Dès lors, au-delà des arguments parfois avancés (et contestés, comme on pourra le voir plus loin), il peut être judicieux d'amener des adolescents et des jeunes adultes à interroger quelques-uns des enjeux soulevés par cette thématique.

De la sorte, il sera possible pour eux de découvrir à quel point les réponses aux questions qu'elle pose sont tout sauf simples. Et que la complexité de enjeux qui la caractérisent ne doit pas nous effrayer, bien au contraire. Car c'est en faisant l'effort de répondre courageusement à ces questions cruciales que chacun(e) de nous pourra progressivement définir en quoi consiste pour lui le sens donné aux concepts fondamentaux de vie, de mort, de justice et d'humanité.

1. L'être humain a-t-il le droit de décider de la mort d'un autre être humain ?
2. Un état ou un système judiciaire a-t-il le droit de décider de la mort d'un être humain ?
3. Y a-t-il une différence entre exécuter quelqu'un et le tuer ?
4. Y a-t-il une différence entre tuer et laisser mourir ?
5. Pourquoi certains crimes plus que d'autres poussent-ils à considérer la peine de mort comme une mesure légitime ?
6. La peine de mort est-elle une forme de justice ou une forme de vengeance ?
7. La peine de mort est-elle une mesure efficace ?
8. La peine de mort s'adresse-t-elle plus à la réflexion, aux émotions ou aux pulsions ?
9. La perception de la peine de mort dépend-elle des cultures ?
10. La perception de la peine de mort dépend-elle de l'éducation ?

« Suzy & Franck » dans le texte

(Le texte est édité aux Editions Lansman)

Peine de mort, vengeance, justice, amour, normalité sont, on le voit rapidement, des concepts riches et complexes à la fois, dès lors qu'on les passe au « grill » de la réflexion critique. Pourquoi dès lors ne pas se nourrir encore un peu plus, en abreuvant cette réflexion critique d'extraits du texte du spectacle ?



Qu'il s'agisse d'amener chaque adolescent à choisir l'extrait qu'il préfère, pour ensuite l'inviter à argumenter son choix aux autres, ou qu'il s'agisse pour l'adulte (enseignant/animateur) de choisir lui-même la citation qui l'interpelle le plus, pour la décrypter ensuite avec ses adolescents, dans les deux cas, l'exercice ne peut qu'être instructif et enrichissant.

Ces extraits ont en effet été soigneusement choisies pour ouvrir des voies nouvelles, et parfois peu explorées, au sein des chemins de la réflexion et de la connaissance. Il fait peu de doute que les adolescents qui les emprunteront goûteront probablement au plaisir de la découverte, mais aussi de la frustration. De ne pas avoir de réponse définitive ni d'avoir le « dernier mot ». Mais ne dit-on pas parfois que la philosophie est un apprentissage de la frustration ?

Jean-Jacques : Attendez, je vous arrête, Monsieur. Imaginez que c'est votre fille qu'on retrouve dans la cave de Dutroux, violée, et morte de faim. Vous imaginez ça ? Vous dites quoi, à ce moment-là ? Vos études là, qu'est-ce qu'elles disent ?

*

Cotées en bourse ? les prisons ! cotées en bourse. Cotées en bourse, les prisons cotées en bourse comme les banques ? Les prisons Cotées en bourse Comme Mac do et Mac book ?

*

"Il s'agit d'humilier et de réduire les individus à des sous-hommes dominés. C'est une volonté d'oppression maximale, déculpabilisée par le profond sentiment que les meurtriers n'appartiennent plus à l'espèce humaine et qu'on peut donc s'autoriser à les traiter moins bien que les animaux domestiqués."

*

« Vais-je devenir "accro aux condamnés" ? Aux USA, en Chine, au Japon, en Iran, en Irak, en Indonésie, en Inde, à Taiwan.

Je n'ai jamais écrit.

Est-ce que c'est de la lâcheté ? Est-ce que c'est de l'égoïsme ? De la peur ? La peur de quoi ?

Pourquoi elle a réussi, Suzy ? Est-ce que c'est parce qu'elle aime Franck ? Est-ce qu'elle aime Franck ?»

*

« Quand j'ai revu Suzy, elle m'a dit : "Pour écrire à un condamné, faut s'intéresser au criminel, pas au crime."

Au criminel, pas au crime.»

*

« Je m'appelle Badinter, j'ai 53 ans en septembre 81, je déclare à l'Assemblée nationale :

"Je sais qu'aujourd'hui certains voient dans la peine de mort une forme de défense extrême de la démocratie contre la menace grave que constitue le terrorisme. (...)

Mais loin de le combattre, la peine de mort nourrirait le terrorisme."

J'aurais pu m'appeler Tourgueniev, Dostoïevski.

Je m'appelle Federico Garcia Lorca, j'ai 38 ans en août 1936. Devant le peloton d'exécution franquiste, je dis mon dernier poème :

"C'est quoi l'homme sans liberté O ! Mariana dis-moi Dis-moi comment puis-je t'aimer
Si je ne suis pas libre, dis-moi Comment t'offrir mon coeur
S'il n'est pas à moi ?"



Le théâtre documentaire

Le théâtre documentaire peut être rapproché d'un courant théâtral politique et engagé.

Politique, de par le choix des thèmes abordés et de par sa construction, qui prélève sa moelle créatrice dans la réalité politique et sociale contemporaine.

Engagé, de par son propos qui cherche à dénoncer des injustices, à questionner le spectateur sur des sujets polémiques et, plus globalement, à ce que chacun (spectateur et artiste) s'u-interroge sur l'état du monde.

Son appellation de « théâtre documentaire » lui vient du metteur en scène allemand Erwin Piscator¹. Compagnon des débuts de Bertold Brecht, Piscator a été le premier à introduire sur la scène des écrits politiques. Il est également à l'initiative des premières projections cinématographiques au théâtre qui, selon lui, ont pour but de souligner et révéler la réalité des faits représentés. Il cherche via le théâtre documentaire à susciter une prise de conscience du spectateur et à ce que celui-ci s'engage activement dans la lutte.

Le dramaturge allemand Peter Weiss est également un pionnier du théâtre documentaire. Piscator a d'ailleurs monté une de ses pièces les plus emblématiques, l'instruction, qui dénonce les horreurs des camps de concentration. Selon lui, le théâtre documentaire doit pallier les incohérences des médias d'information en mettant en lumière la vérité sur des sujets tabous et dissimulés par la classe dirigeante.

Le texte de théâtre documentaire est très souvent le produit d'un montage de divers écrits (témoignages, interviews, articles de presse, de fond, documentaires vidéos, documents iconographiques, etc) que l'équipe artistique agence afin de leur donner un rythme et une portée scéniques.

L'artiste révèle ainsi sur scène et aux yeux de tous l'aboutissement de son enquête (ou une certaine part de cet aboutissement) à propos du thème traité. Il ne propose pas de solution au(x) problèmes qu'il aborde mais engage le spectateurs à poursuivre la réflexion au-delà de la représentation. Ce style de théâtre est rarement neutre, et certainement pas passif.

Sur la scène actuelle, on assiste à une résurgence du théâtre documentaire, qui prend des formes totalement diverses et variées. Aujourd'hui, les artistes qui montent ce genre théâtral poursuivent la voie ouverte par Weiss et Piscator et cherchent, par des chemins différents, à réinterroger le monde dans lequel nous vivons et notre engagement comme citoyens de ce monde.

¹ Erwin Piscator est notamment l'auteur de l'ouvrage théorique Le théâtre politique . Cet ouvrage comprend un chapitre intitulé « Le théâtre documentaire ».

Pour aller plus loin

Bibliographie et autres références (liste non exhaustive) :

Bibliographie

- Entre nos lignes. Sandrine Agoerges-skinner. Editions Stock
- 999 au coeur des couloirs de la mort/ Arnaud Gaillard. Editions Max Milo
- Le pull-over rouge de Gilles Perrault
- Contre la peine de mort/ Robert Badinter
- L'abolition/ Robert Badinter
- L'obéissance, roman de François Sureau. Editions Babelio
- Reflexion sur la peine capitale d' Albert Camus et Arthur Koestler.
 - Surveiller et punir / Michel Foucault.

Filmographie

- Rectify , série TV de Ray Mckinnon
- Un moment dans la vie de Hank, documentaire de Jordan Feldman.
- Une peine infinie, documentaire sur Sean Sellers. Prix Albert Londres 2011.
Disponible sur youtube.
- Dancers in the dark de Lars von avec Bjork.
- La vie de David Gale d' Alan Parker avec Kevin Spacey, Kate Winslet.
- La ligne verte de Frank Darabont avec Tomn Hanks.

Media

De très nombreux articles de presse traite d'affaires particulière Roy Davis, Hank Skinner, Jerry Givens, ... Disponible sur internet via les moteurs de recherches.

Voici quelques lien :

http://www.liberation.fr/planete/2014/08/06/au-texas-les-derniers-mots-des-condamnes_1073550

http://www.lexpress.fr/actualite/societe/robert-badinter-la-peine-de-mort-susciterait-encore-plus-d-attentats-terroristes_1811598.html

<http://www.amnesty.be/spip.php?page=recherche&recherche=peine+de+mort>

La peine de mort, c'est quoi ?*

L'article 6 du Pacte International relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) définit strictement la peine de mort comme **une condamnation résultant d'une décision de Justice rendue par un tribunal régulièrement constitué et conformément aux règles du procès équitable**. Elle est prévue par le code pénal de l'Etat qui l'applique.

"Il ne faut pas confondre peine de mort et exécution sommaire ou extrajudiciaire. L'exécution extrajudiciaire consiste à priver arbitrairement une personne de sa vie, en l'absence de tout jugement d'un tribunal compétent, indépendant ou de tout recours. Elle est strictement interdite par le Droit International, en période de paix comme en situation de conflit. Un rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies est chargé de suivre la question des exécutions sommaires"

Réf : dictionnaire pratique du droit humanitaire de Mme F. Bouchet-Saulnier

Amnesty International s'oppose tant à la peine de mort qu'aux exécutions extrajudiciaires.

Toujours d'après l'article 6-2 du Pacte International relatif aux droits civils et politiques, la peine capitale peut être appliquée par les États pour "**les crimes les plus graves**". Mais il revient aux États de définir leur propre notion de " crimes les plus graves ".

Les deux exemples suivants vous donneront une idée sur les motifs d'exécution dans certains pays :

En Chine, des personnes peuvent être exécutées pour :

Meurtre	Viol
Tentative de meurtre	Fraude fiscale
Vol qualifié	Prostitution
Coups et blessures	Chantage
Vandalisme	
Sabotage contre-révolutionnaire	
Corruption	
Escroquerie	

En Arabie Saoudite, tout acte considéré par le gouvernement et les tribunaux comme représentant la " corruption sur terre " est un crime grave :

adultère
fornication
sodomie
sorcellerie
apostasie

Cette liste n'est malheureusement pas exhaustive.

Qui exécute-t-on ?

Dans l'immense majorité des cas, ce sont des opposants politiques, des personnes appartenant à des minorités, tant ethniques que religieuses. Grâce à la peine de mort, les États disposent d'un moyen radical pour se débarrasser de leurs dissidents. Au besoin, ils les accusent de crimes relevant du droit commun... De plus, on tue plus facilement les pauvres que les riches d'après les statistiques. Dans certains pays, on continue d'exécuter des personnes malades mentales, ou encore mineures au moment des faits, envers toutes les recommandations internationales.

Les questions les plus fréquentes

La peine capitale a-t-elle un effet dissuasif sur la criminalité ? Rend-elle justice aux victimes ? Existe-t-il une méthode d'exécution « humaine » ? Tout savoir sur la peine de mort avec les 10 questions les plus fréquentes sur la peine capitale.

1. Pourquoi Amnesty International s'oppose-t-elle à la peine de mort ?

La peine de mort viole un droit des plus fondamentaux, le droit à la vie. Il s'agit du châtement le plus cruel, inhumain et dégradant qui soit.



La peine de mort est discriminatoire. Elle est fréquemment utilisée contre les plus vulnérables dans la société, notamment les pauvres, les minorités ethniques et religieuses, et les personnes souffrant d'un handicap mental. Certains

gouvernements s'en servent pour réduire au silence leurs opposants. Là où les systèmes judiciaires sont défaillants et où les procès iniques sont monnaie courante, le risque d'exécuter un innocent est toujours présent.

Lorsque la peine de mort est appliquée, c'est irréversible. Si une erreur est commise, elle ne peut être réparée. Un innocent peut être libéré de prison pour un crime qu'il n'a pas commis, mais une exécution est par nature irréversible.

2. Les victimes de crimes violents et leurs familles n'ont-elles pas droit à la justice ?

Bien sûr, elles ont droit à la justice. Ceux qui ont perdu des êtres chers dans des crimes terribles ont le droit de voir les responsables rendre des comptes dans le cadre de procès équitables, sans recours à la peine de mort. En s'opposant à ce châtiment, nous ne tentons pas de réduire l'importance d'un crime ni de le cautionner. Cependant, de nombreuses familles ayant perdu des êtres chers affirment que la peine de mort ne permet pas réellement de soulager leur souffrance. Elle ne fait qu'étendre la souffrance de la famille de la victime à celle du condamné.

« La vengeance n'est pas la solution. La réponse consiste à réduire la violence, et non à donner encore la mort. » - Marie Deans, dont la belle-mère a été assassinée en 1972

3. Si vous tuez quelqu'un, ne méritez-vous pas de mourir, conformément à la loi du talion ?

Non, parce que nous avons tous des droits humains. On ne peut les retirer à personne, quel que soit le crime commis. Les droits humains s'appliquent aux meilleurs d'entre nous – comme aux pires.

Une exécution – ou la menace d'une exécution – inflige une terrible cruauté physique et psychologique. Toute société qui exécute des délinquants se rend responsable de la même violence que celle qu'elle condamne.

4. La peine de mort n'a-t-elle pas d'effet dissuasif sur la criminalité ?

D'après les recherches, non. Il n'existe aucune preuve convaincante que la peine de mort soit plus dissuasive qu'une peine d'emprisonnement. En fait, dans les pays qui ont interdit la peine de mort, les chiffres relatifs à la criminalité n'ont pas augmenté. Dans certains cas, ils ont même baissé. Au Canada, le nombre d'homicides en 2008 était inférieur de moitié à celui de 1976, lorsque la peine de mort y a été abolie.

5. Qu'en est-il de la peine capitale pour les terroristes ?

Il est peu probable que la menace d'exécution arrête les hommes et les femmes prêts à mourir pour leurs convictions – comme les kamikazes. Il est en revanche fort probable que des exécutions n'en fassent des martyrs, dont la mémoire contribuera à rallier davantage de partisans au sein de leurs organisations.

Nos recherches montrent que dans de nombreux cas, les personnes accusées de terrorisme sont déclarées coupables d'infractions formulées en termes vagues.

Beaucoup sont condamnées à mort sur la base d'« aveux » extorqués sous la torture.

« [La peine de mort] est un moyen facile utilisé par des responsables politiques pour faire croire à leurs électeurs apeurés qu'ils luttent contre la criminalité. » – Jan van Rooyen, professeur de droit en Afrique du Sud

6. N'est-il pas préférable d'exécuter quelqu'un plutôt que de l'enfermer à vie ?

Chaque jour, des hommes, des femmes et même des mineurs attendent leur exécution dans les quartiers des condamnés à mort. Quel que soit le crime commis, qu'ils soient coupables ou innocents, un système judiciaire ayant fait le choix de la vengeance plutôt que de la réinsertion peut leur ôter la vie. Tant qu'un prisonnier reste en vie, il peut espérer une réinsertion, ou espérer être disculpé s'il est plus tard reconnu innocent.

7. Existe-t-il une méthode d'exécution « humaine » et indolore ?

Toute méthode d'exécution est inhumaine. L'injection létale est souvent présentée comme un peu plus humaine parce qu'en surface tout au moins, elle semble moins grotesque et barbare que d'autres méthodes comme la décapitation, l'électrocution, le gazage ou la pendaison.

Toutefois, il ne faut pas se voiler la face : rechercher un moyen « humain » d'ôter la vie revient à tenter de rendre les exécutions plus acceptables pour la population au nom de laquelle elles ont lieu, et de permettre aux gouvernements qui exécutent de ne pas passer eux-mêmes pour des tueurs.

8. En quoi cela concerne-t-il Amnesty si des sociétés différentes souhaitent recourir à la peine de mort ?

Les droits humains – dont le plus fondamental, le droit à la vie – sont universels et approuvés par la vaste majorité des pays du globe. Notre appel en faveur de l'abolition de la peine de mort rejoint les valeurs de clémence, de compassion et de pardon que prônent toutes les grandes religions du monde. À ce jour, 140 pays ont aboli la peine de mort en droit ou en pratique, ce qui montre que le désir de mettre fin à la peine capitale est partagé par les cultures et les sociétés de la grande majorité des régions du globe.



9. Qu'en est-il si l'opinion publique est favorable à la peine de mort ?

Un soutien appuyé de la population à la peine de mort va souvent de pair avec l'absence d'informations fiables sur le sujet – le plus souvent, l'idée erronée qu'elle réduira la criminalité. De nombreux gouvernements sont enclins à promouvoir ce leurre, alors qu'aucun élément probant ne vient l'étayer. Les facteurs cruciaux qui sous-tendent l'application de la peine de mort sont souvent mal compris – notamment le risque d'exécuter un innocent, le caractère inique des procès et le caractère discriminatoire de la peine de mort. Ces éléments contribueraient à une compréhension pleinement informée du sujet.

Nous pensons que les gouvernements doivent s'ouvrir à cette information, tout en prônant le respect des droits humains grâce à des programmes d'éducation publique. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'un véritable débat sur la peine de mort pourra avoir lieu.

Toutefois, la décision de procéder à une exécution ne peut être remise entre les mains de l'opinion publique. Les gouvernements doivent montrer la voie.

10. La bataille pour abolir la peine de mort est-elle en passe d'être gagnée ?

Oui. Aujourd'hui, deux tiers des pays du monde l'ont abolie complètement, ou ne l'utilisent plus dans la pratique. Bien que l'on ait assisté à quelques retours en arrière, il convient de les apprécier à l'aune de la nette tendance mondiale en faveur de l'abolition. En 2015, Fidji, Madagascar et le Suriname ont tourné le dos à la peine de mort une bonne fois pour toutes. En 2016, la République démocratique du Congo et la Mongolie ont aboli la peine de mort. Le Burkina Faso et la Corée du Sud sont en passe de leur emboîter le pas. L'Europe demeure une région presque exempte de toute exécution. Et les États-Unis, l'une des nations les plus réticentes historiquement à renoncer à la peine de mort, s'en éloignent peu à peu.

CONTACT :

Didier Poiteaux

intitheatreinti@yahoo.fr

www.intitheatre.be